



Monsieur  
Jürg Zellweger  
Union Patronale Suisse  
Hegibachstrasse 47  
8032 Zürich

Lausanne, le 29 novembre 2010

U:\1p\politique\_economique\consultations\2010\POL1075.docx/  
MAP/naf

***Modification de l'ordonnance sur la sécurité et la protection de la santé des travailleurs dans les travaux de construction (OTConst)***

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre circulaire du 3 novembre dernier relatif au projet mentionné en titre et vous en remercions.

Ce projet de modification de l'OTConst n'a suscité aucune réaction de nos membres et nous n'avons pas non plus, de notre côté, de remarque à formuler.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay  
Directeur adjoint

Mathieu Piguet  
Sous-directeur